L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 7 OCTOBRE 1895 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 7 OCTOBRE 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS AMÉLIOREES,

—ET DE—

BEAUCOUP DE VALEUR,

Dans les Premier, Second et Troisième Districts.

Succession de Hyppolite Belot.

Marie Louise Belot et als. versus Emma et Amélie Belot.

No 45,670—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur, bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 6 novembre 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 24 septembre 1895, et aussi conformément aux délibérations et recommandations de la réunion de famille homologuée le 2 octobre 1895, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Solis (maintenant Locust) et Magnolia (anciennement Emanuel), et désigné par le numéro qui suit, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, ancien arpenteur, sous la date du cinquième jour de mars 1855, et déposé dans le bureau de William Shannon, ancien notaire de cette ville, comme plan No vingt-huit du livre de plans; lequel dit lot mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Clio sur cent dix sept pieds cinq pouces six lignes de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et dépendances qui y appartiennent.

Les améliorations comprenant une maison en bois à un étage et mansarde, avec quatre chambres en bas et deux chambres en haut, et dépendances dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, citernes gaz, etc., connue par le No municipal 2528 rue Clio.

2° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara (anciennement St Madeleine) Magnolia, (anciennement St-Mark) Gravier et Perdido, désigné par la lettre A, d'après un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député arpenteur de ville, et daté le 23 janvier 1869 annexé pour références à un acte de vente par Henry W. Taylor à Vve James Lambert passé le 13me jour de février 1869, pardevant W. J. Castell, ancien notaire de cette ville, une copie duquel plan est annexée à un acte passé le 8me jour de juillet 1870, pardevant le dit notaire W. J. Castell; lequel dit lot du portion de terre mesure, d'après le dit plan, trente pieds de face à la rue Clara par une profondeur entre lignes parallèles de cent dix neuf pieds dix pouces et trente pieds de largeur dans le fond. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.

Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, ardoisée, avec trois chambres dans le corps de logis et deux chambres dans le fond, une de chaque côté; cour, citerne, lieux d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 410 et 412 rue Clara.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara (anciennement Magdalena), Magnolia (anciennement S-Mark) Gravier et Perdido, désigné par la No vingt deux, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, annexé pour référence à un acte de vente par Henry W. Taylor à veuve James Lambert, passé le 13ème jour de février 1869 pardevant W. J. Castell, ancien notaire de cette ville; lequel dit lot mesure d'après le dit plan trente pieds huit pouces six lignes de face à la rue Gravier, trente pieds de largeur dans le fond, sur quatre-vingt-trois pieds six pouces une ligne de profondeur sur la ligne du lot No vingt-et-un et quatre-vingt-dix pieds deux pouces sept lignes de profondeur sur la ligne du lot No vingt-trois

Les améliorations comprennent une maison double en bois à un étage, couverte en ardoises, avec quatre chambres et un cabinet de chaque côté, lieux d'aisance, citerne, cour, etc., connues par les numéros municipaux 1652 et 1654 rue Gravier.

4° Un certain lot de terre, situé dans le même district et îlet que celui décrit ci-dessus, et désigné par le No vingt-trois, d'après le plan ci-dessus mentionné, et mesurant, d'après le dit plan, trente pieds huit pouces six lignes de face à la rue Gravier, trente pieds de largeur dans le fond par quatre-vingt-dix pieds deux pouces sept lignes de profondeur sur la ligne du lot vingt-deux et quatre-vingt-dix pieds deux pouces de profondeur sur la ligne du lot No vingt quatre; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une maison double en bois à un étage, couverte en ardoises et peinte; deux chambres de chaque côté; citerne, cour, lieux d'aisance, etc; comme comme les Nos municipaux 1656 et 1658 rue Gravier.

5° Un certain lot de terre, situé dans le Second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Bourgogne et Dauphine, désigné par la lettre C, d'après un plan dressé par F. M. Tourné achiteete, daté le 1er mai 1867, et déposé en le bureau de F. Grima, notaire; lequel dit lot mesure en mesure américaine trente-un pieds deux pouces de face à la rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine, sur une profondeur de soixante-douze pieds neuf onzes et deux lignes entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Dauphi, par la propriété de Ed. F. Avegno et Wife; ensemble le fond par le lot A, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception, ni réserve

Les améliorations comprennent une maison simple en bois, contenant 2 chambres et cabinets, dépendances dans le fond avec toit en ardoise, contenant deux chambres et deux cabinets et galerie, hydrants, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 931 rue Toulouse.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne Toulouse et St-Pierre, et mesurant, d'après un plan de Paul C. Boudousquié, arpenteur, le 18 mars 1867, quarante huit pieds de face à la rue Dauphine sur cent seize-to-deux pieds dix pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse, et soixante-neuf pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue St Pierre, à laquelle profondeur le dit terrain s'ouvre à angle droit vingt pieds quatre lignes, ensuite sur une seconde ligne de profondeur douze pieds neuf pouces et trois lignes; ensuite s'ouvrant encore à angle droit huit pieds six pouces et deux lignes, ensuite sur une autre ligne de profondeur de quarante six pieds trois pouces et cinq lignes, et enfin se formant à angle droit trente-neuf pieds deux pouces et quatre lignes, ensuite sur une dernière ligne de profondeur trente quatre

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

pieds deux pouces allant jusqu'à la ligne du fond sur laquelle il mesure trente sept pieds. Le tout d'après le plan de D. E. Seghers, arpenteur, daté le 2 mai 1895.

Les améliorations comprennent une maison double en briques à un étage avec mansarde, contenant 3 chambres et deux cabinets dans la mansarde de chaque côté; aussi, une maison double en briques à deux étages dans le fond avec 3 chambres en haut et 3 chambres en bas de chaque côté, gaz, hydrants, lieux d'aisance, écurie, poulailler, etc., connus par les numéros municipaux 625 et 627 rue Dauphine.

7° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Robertson, St Philippe, Ursulines et Claiborne; lequel lot est désigné par le No 4 d'après un plan dressé par Joseph Pillié, arpenteur de ville, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Maxwell, ancien notaire de cette ville, le 17 février 1831, et mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur, et est borné sur un côté par le lot No 3 et de l'autre par le lot No 5 et dans le fond par le lot No 6.

Les améliorations comprennent une maison double en briques à deux étages, toit en ardoises, retirée de la rue avec trois chambres de chaque côté, citernes, lieux d'aisance, puits, etc. connues par les numéros municipaux 1604 et 1606 rue des Ursulines.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Orleans, Ste Anne et Derbigny, désigné par la lettre A, d'après un plan fait par D. E. Seghers, le 1er mai 1895, et ci-annexé pour références.

Le dit lot mesure, d'après le dit plan, vingt-sept pieds deux pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur et face à la rue Ste-Anne de quatre-vingt-quinze pieds dix pouces et sept lignes.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage contenant un shop et deux chambres dans le fond, aussi une maison à deux étages, avec toit en ardoises dans le fond avec deux chambres en haut et deux chambres en bas, connue par les numéros municipaux No 732 rue Claiborne.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que celui décrit ci-dessus, et désigné par le lettre B, sur le plan mentionné plus haut par D. E. Seghers, et mesure d'après le dit plan, trente-un pieds huit pouces de face à la rue Claiborne par quatre-vingt quinze pieds dix pouces et sept lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double en bois avec mansarde, toit en ardoises, contenant deux chambres et un cabinet de chaque côté sur le premier étage et deux chambres et 3 cabinets dans la mansarde aussi une bâtisse à deux étages en briques dans le fond, toit en ardoises, avec 2 chambres en haut et 2 chambres en bas, hydrants, lieux d'aisance, citernes, etc., connue par les numéros 729 et 731 rue Claiborne.

10° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Victoire (maintenant Decatur), Moreau (maintenant Chartres), Marigny et Mandeville, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par A. D Hémécourt, arpenteur, le 22me jour de juillet 1840, déposé comme plan numéro cinq du livre de plans numéro deux, dans le bureau de Delave de Armas, ancien notaire de cette ville. Lequel dit lot de terre mesure vingt et-un pieds de face à la rue Mandeville, la même mesure dans le fond sur la ligne le séparant du lot numéro cinq, et quatre-vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, avec allée sur le côté, contenant trois chambres en bas et deux grandes chambres en haut; aussi une cuisine en briques à deux étages, contenant en tout quatre chambres; citernes, hydrants, cour en pierres plates, etc.; connue par le numéro municipal 512 rue Mandeville.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il en reste, à un crédit de un an ou à un et deux ans, en billets de l'acquéreur, divisés en coupons pour satisfaire les parts respectives des héritiers, portant la date du 1er août 1895 et payables par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque et lisme et privilèges de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra faire assurer les bâtisses sur les dites propriétés pour leur valeur entière, et devra transférer les polices d'assurances au porteur ou porteurs des dites billets, et finalement, devra payer tous les honoraires d'avocats, lesquels honoraires sont par la présente fixés à 5 pour cent sur le montant du procès dans le cas des procédures judiciaires pour le recouvrement du mont ni des dits billets ou d'aucune part des dites billets. L'acquéreur devra payer en plus et au delà du prix d'adjudication, les taxes pour l'année courante 1895, et devra déposer avec les encanteurs 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 oct—4 9 16 23 30—6 nov

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de choix,

No 2223 RUE STE-ANNE.

Succession d'Aug. Chauvet.

No 46,788—Division D, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN—Ed Curtis, encanteur—MERCREDI, 9 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre d'ité le 29 août 1895, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division D, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Righor, juge de la Division B, absent en congé, certaine propriété foncière, savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez Miro, Ste-Anne et Damaine, faisant partie du lot No 16, dans l'îlet No 19, sur un plan de T. A. D'Hémécourt, daté le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de F. Grima, Esq., notaire, ayant en mesure américaine, 38 pieds de face à la rue Ste Anne sur 129 pieds 10 pouces de profondeur. Etant la même propriété acquise par le dit défunt par achat d'Agostine Fareto, le 14 janvier 1871, par acte passé pardevant A. E. Sleuvens, anciennement notaire en cette ville. Livre de Transferts 99 folio 273.

Les améliorations consistent en un beau cottage en bois, avec attique, nouveau No 2223 rue Ste-Anne, entre Miro et Galvez, ayant à peu près quatre chambres en plus, avec vestibule sur le côté, grande cour sur le côté et à l'arrière, citerne, hangar pour bois, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur paiera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant seront exigés lor la vente. Acte de vente pardevant E. M. Cahn Esq., N. P., aux frais des acquéreur. Sept—8 10 11 15 18 22 25 29—oct 2 5 9

JOURNAUX FRANCAIS

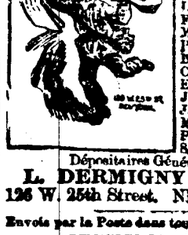

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments France Mode, Mode Nationale P. Echo de Mode Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages Monde Comique P. Jnal. p. rire, Scien. Pratique, etc

Dépositaires Généraux:

L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique
DEMANDEZ LA LISTE!

Conditions spéciales aux Marchands

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme C. M. Rogge, par mariage précédent Vve François Amaré.

No 46,817 Cour Civile de District.

Lundi, 7 octobre 1895

Bons à primes, Bons Constitutionnels Et Baby Bonds.

Stock de la Banque Nationale de la Louisiane.

Stock de l'Assurance du Sud

—ET—

De la Firemen's Insurance.

Stock du Chemin de fer de la rue St-Charles et de la N. O. City and Lake R. R. Co.—Stocks et actions de la Plata Reina de Senora Mining Co.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le LUNDI 7 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, en place de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en vacance, le dit ordre portant la date du 18 septembre 1895, dans l'affaire intitulée succession de Mme C. M. Rogge, par mariage précédent veuve François Amaré, No 46,817 du dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique—

Sept [7] actions du stock capital de la Banque Nationale de la Louisiane.

Cent [100] Baby Bonds de Cinq Dollars chacun.

Vingt huit [28] actions du stock capital du chemin de fer de la rue St-Charles.

Dix-huit [18] sot ons du stock capital du N. O. & Lake RX. Co.

Vingt (20) actions du Stock Capital de l'assurance du Sud.

Vingt (20) actions du Stock Capital du Firemen Insurance Co.

Deux (2) Bons Constitutionnels de quatre pour cent, de la ville de la Nouvelle-Orléans, avec coupons attachés, un de $500 et un de $1,000.

Soixante-trois (63) Bons à Primes de la ville de la Nouvelle-Orléans de $20 chacun des séries et numéros suivants à savoir:

Série 1319. No 131858.
Série 1659. No 165831.
Série 1183. No 118288.
Série 3195. Nos 319125, 319426, 319418, 319416, 319415, 319414, 319412, 319411, 319410, 319409, 319407, 319406, 319402.
Série 3194. Nos 319354, 319355, 319353, 319357, 319358, 319360, 319361, 319362, 319363, 319381, 319382, 319383, 319384, 319399, 319400, 319349, 319350, 319351.
Série 0547. Nos 054681, 054682, 054685, 054686, 054689.
Série 0336. No 033537.
Série 0742. Nos 074179, 074185, 074184, 074181, 074177, 074169, 074165.
Série 1242. Nos 124102, 124101.
Série 4200. No 419989.
Série 0591. No 059034.
Série 2293. No 229343.
Série 1242. No 124105.
Série 4139. Nos 413817, 413818, 413801, 413802, 413803 413804.
Série 4866. Nos 486577, 486581, 486585, 486589.

Deux cents actions du Plata de Reina de Senora Mining Co.

Conditions—Comptant avant le transfer.

28 sept au 7 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 8 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 24 août 1895, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée: Succession de Ellen Wright, défunte épouse de Emile Charles Cornelie et Emile Charles Cornelie et als vs Joséphine Marie Cornelie, femme de Frank Bouterie, No 46,192 du dossier de la susdite Cour, et pour le compte des intéressés, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Neuf certains lots de terre situés dans le Troisième district de cette ville, désignés par les numéros 18 à 26 inclusivement, dans l'îlet No 235, borné par les rues Bons-Enfants, maintenant Canal St-Claude, l'avenue Caffin, et les rues Flood et Amour, maintenant Rampart, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 4me jour d'avril 1870, et déposé en le bureau d'Amédée Ducatel, ancien notaire, sur le plan numéro 29 du livre de plans numéro sept; lesquels dits lots de terre mesurent comme suit: lot No 18 formant l'encoignure des rues Rampart (anciennement Love) et avenue Caffin, 32 pieds 3 pouces et une ligne et demie de face à l'avenue Caffin sur 130 pieds 10 pouces entre lignes parallèles et de face à la rue Rampart; les lots Nos 19 à 26 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Caffin sur 130 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre désigné par le numéro 430 compris entre l'avenue Caffin, l'avenue St-Claude et les rues Mors et et la rue projetée, près de la propriété de Howell et composé de 16 lots du numéro 1 à 16 inclusivement ayant les dimensions suivantes, à savoir: Lots Nos 1 à 8 inclusivement mesurant chacun 35 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue St-Claude par 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'Av. St-Claude et l'avenue Caffin et le lot No 8 l'encoignure de la rue St-Claude et la rue projetée le long de la propriété de Howell, par 140 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles Lot No 12 formant l'encoignure de la rue projetée le long de la propriété Howell et la rue Morales, et les lots 9 à 16 inclusivement mesurant chacun 30 pieds sur l'avenue Caffin, par 140 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Morales et de l'avenue Caffin.

3° Un certain îlet de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 551, borné par la propriété de A. Castaing, Gérod maintenant Villeré, Flood et Urquhart, et composé de 20 lots, du No 1 au No 20 inclusivement, d'après le plan de J. A. D'Hémécourt, arpenteur, en date du 4 avril 1870, et déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, d'après le plan No 29 du livre de plans No 7. Les dits lots ayant les dimensions suivantes: Les lots Nos 1 à 11 inclusivement mesurant chacun 31 pieds 4 lignes de face à la rue Flood sur 130 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Flood et Urquhart, et le lot 11 celle des rues Flood et Gérod. Les lots Nos 12, 13 et 14 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Gérod sur 170 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 15 mesure 51 pieds 2 pouces de face à la rue Gérod par 170 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 16 mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Urquhart par 170 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 17 à 20, inclusivement mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Urquhart sur 170 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

4° Un certain îlet de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Marais, St-Claude, Jourdan et Charbonnet, désigné comme îlet No 9 sur un plan d'Eloi Pillié, arpen eur, en date du 3 février 1869, déposé en l'étude de O. De Armas pour référence. Le dit îlet mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne en chaque des rues Morales et St-Claude, par 237 pieds 1 pouce et 6 lignes sur chacune des rues Jourdan et Charbonnet, étant superficiel en 15 lots, les lots No 1 à 7 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude par 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, les lots 8 à 15 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face sur chacune des rues Jourdan et Charbonnet

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

par 108 pieds 3 pouces et une demi-ligne de profondeur.

Pour plus amples informations voyez les plans à la Bourse des Encanteurs.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur; la balance s'il y en a en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété vendue, datés du jour d'adjudication, et payables à un et deux ans de leurs dates respectives, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication. L'acquéreur devra assurer en plus et au delà du prix d'achat les bâtisses dans la ville et à l'Etat pour l'année 1895, et devra assurer la propriété contre la perte par incendie, et la police d'assurance sera transférée aux vendeurs ou à tout autre teneur des dits billets dans le futur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité D'ix pour cent de prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

5 sept—5 8 15 22 29—oct 6 7 8

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une superbe maison en briques—La résidence-palais du défant FRANK N. VOLCKMANN,

2621.....Rue Magazine.....2621

A l'encoignure Quatrième.

Groupée parmi les jolies résidences de MM. B. Rosenburg, Joseph Simon, Frank Roder, Dr R. A. Reyley, Major S. P. Walmsley et autres.

Terrains magnifiques 197x160,

Richement embellis avec des plantes rares, boutures de roses, fleurs, gazon bien soigné et ombragé avec de beaux arbres, chênes, pins et magnolias, entourés de grillages en fer orné et avec promenades en Schillinger.

Conditions extraordinairement libérales.

Succession de Frank N. Volckmann.

No 46,897—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Jeudi, 7 novembre 1895.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 113 rue Carondelet—Le JEUDI, 7 novembre 1895, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et de à le 27 septembre 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

L'élégante et confortable résidence en briques, 2621 rue Magazine, formant l'encoignure de la rue Quatrième, mesurant 41 pieds 7 pouces sur Troisième et Camp, comprenant de larges balcons sur deux étages, supporté par de gracieuses colonnes corinthiennes, hall spacieux, avec escalier droite le fond, deux grandes salons à arches, plafonds haut, cheminées en marbre avec dessins riches, jolie librairie ou chambre de réception grande salle à manger, offices et accessoires usuels pour les domestiques. Au second étage, il y a six ou sept grandes et confortables chambres à coucher, larges galeries sur le côté et dans le fond, conduites électriques et le gaz partout. Les terrains mesurent 197 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur et façade sur la rue Quatrième de 160 pieds 9 pouces et 1 ligne et double et est magnifiquement embellis, pelouses, fleurs, arbres fruitiers et autres, terrain élevé, bien drainé, allée pavée en Schillinger, trois grandes cuves et hydrant qui peuvent fournir une grande quantité d'eau, les bâtisses et terrains sont en très bonne condition et peuvent être visités jeudi et mercredi, entre 2 et 6 heures P. M., avec carte des encanteurs.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, le reste à un et deux ans avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final avec les clauses usuelles d'assurances, honoraires d'avocat, etc.; 10 pour cent seront exigé au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. V. Sonist, notaire.

29 sept—29—oct 3 10 17 24 31—nov 7

PAR A. A. LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Barthet.—No 46,879—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Propriété de valeur dans le Quatrième District, nouveau numéro 454 et 456 rue Ste-Marie, entre les rues Rousseau et Religieuse.

PAR A. A. LESSEPS, Encanteur—Bureau No 305 rue du Camp—Le MARDI, 29 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en remplacement de l'Honorable Geo. H. Théard, Division E, absent en vacance, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 31 juillet 1895, il sera vendu à l'enchère publique, à la date ci-dessus nommée, pour le compte de la susdite succession ion:

Deux (2) certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Mary, Sauvage, Hestiges et St-Andrew, désignés comme lots 3 et 4 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 107.

Le lot No 3 mesure 31 pieds de face à la rue St-Mary, la même largeur dans le fond, et 66 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No 4 mesure 27 pieds 3 pouces de face à la rue St-Mary, la même largeur dans le fond par 66 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double et large, en bon et solidement bâtie, retiré de la rue, contenant 3 chambres et cuisine de chaque coté. No 454, a seul un marché à viande et écurie, avec pavage en Schillinger en face, jardin devant etc., etc. Voyez le plan à la Bourse.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il en reste, à un et deux ans, avec des billets portant 6 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantis par hypothèque et les lieux et privilèges du vendeur et toutes les clauses de sécurité. La police d'assurance devra être proprement transférée au vendeur et des billets hypothécaires. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1895 en plus et au delà du prix d'adjudication et fera un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Th. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2c sept—28—oct 3 4 10 17 24 27 28 29

LE FRANCO-LOUISIANAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des population françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Orléans, Lou.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Vaste Site pour bâtir,

Rue Constance, entre Seconde et Troisième.

Un des plus beaux terrains pour bâtir dans le Quatrième District. VENTE EN PARTAGE.

Joseph A. Fassoal et als. vs. la mineure Magdelena Ritter et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B—No 46,468.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 22 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un jugement en partage, signé le 10 septembre 1895, et d'un ordre de vente, signé le 19 septembre 1895 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal ——, borné par les rues Constance, Deuxième, Magnolia et Troisième; le dit lot figure sur le plan fait par le No 13, et mesure trente [30] pieds de face à la rue Constance sur cent vingt [120] pieds de profondeur, d'après le plan de E. T. Thompson, voyer, daté le 22 mars 1841, et déposé dans le bureau de L. T. Claire, ancien notaire en cette ville, étant la même propriété qui avait été acquise par feu Anthony Ritter par achat de Francois Keith et John Pellager, par acte passé pardevant J. F. Coiffon, ancien notaire, le 17 janvier 1891, enregistré au bureau des transferts, livre 115, folio 633, et ratifié par Anthony Ritter, par acte passé pardevant M. T. Dueros, notaire, le 15 juillet 1892.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera et payera les taxes de 1895 en sus du prix de l'adjudication et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Dueros, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21 sept—21,23 29—oct 6 13 20 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double tout Neuf, Nouveau No —— St-André, près Liberté.

Succession de Marie Carroll.

No 46,935—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'encan, le MARDI, 29 octobre 1895 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, désignant en place de l'Hon. Rob. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "C," maintenant absent en congé, en date du 24 septembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Felicity Road, Liberté et St Andrew, désigné comme lot No 18 de l'îlet No 8 mesurant, au plan, trente-deux [32] pieds cinq [5] pouces et six [6] lignes de face à la rue St-André, sur une profondeur de quatre-vingt-treize [93] pieds huit [8] pouces et onze [11] lignes sur le côté vers la rue Franklin et quatre-vingt-onze [91] pieds dix [10] pouces et deux [2] lignes vers le côté de la rue Liberté, et trente deux (32) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste, s'il y en a, à un et deux ans, garanti par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, les taxes de 1895 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 sept—29—oct 6 13 20 27 à la vente.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dix-huit lots de terre dans le Troisième Ward, près du Nouveau Bassin,

—ET—

Douze Terrains à Carrollton, à l'Encan.

Succession de Alphonso Martin.

No 46,606 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED G. GREER, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet. — JEUDI, 10 octobre 1895 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en remplacement de l'Honorable Geo. H. Théard, Division E, absent en vacance, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 31 juillet 1895, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés suivantes, à savoir:

Dix huit lots de terre avec tous les droits et avantages y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, numérotés de 1 à 18 inclusivement dans l'îlet borné par les rues Florida Landing ou Julie, Cypress ou Lafayette, Galvez et Miro, d'après le plan de L. Pilié, arpenteur, daté le 3 janvier 1845. Lot No 1 a 17 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Galvez, 29 pieds 8 pouces de largeur dans le fond par 120 pieds 9 pouces de profondeur sur le côté de la rue Julie et 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du Lot No 2.

Lots Nos 2 à 9, les deux inclus